



Polar Knowledge
Canada

Savoir polaire
Canada

Savoir polaire Canada

2023-24

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé

le 30 septembre 2023

Canada

Savoir polaire Canada

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques \(LGFP\)](#), et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel doit être lu en parallèle avec le [Budget principal des dépenses 2023-2024](#) et [Budget supplémentaire des dépenses \(A\), 2023-2024](#). Le présent rapport trimestriel n'a pas été soumis à un audit ni à un examen externe.

Savoir polaire Canada (POLAIRE) a été créé par la [Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique](#) qui est entré en vigueur le 1er juin 2015. POLAIRE a pour mandat:

- approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gestion environnementale et la qualité de vie des personnes qui y résident et de tous les autres Canadiens;
- promouvoir le développement et la diffusion des connaissances relatives aux autres régions circumpolaires, y compris l'Antarctique;
- renforcer le leadership du Canada relativement aux enjeux touchant l'Arctique;
- établir un centre de recherche scientifique dans l'Arctique canadien.

Des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes de POLAIRE figurent dans le [Plan ministériel 2023-2024](#).

Méthode de présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction selon la méthode de comptabilité des dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les pouvoirs de dépenser de POLAIRE, accordés par le Parlement, et ceux utilisés conformément au budget principal des dépenses pour l'exercice 2023-2024. Ce rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un cadre d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière en ce qui concerne l'utilisation des pouvoirs de dépenser.

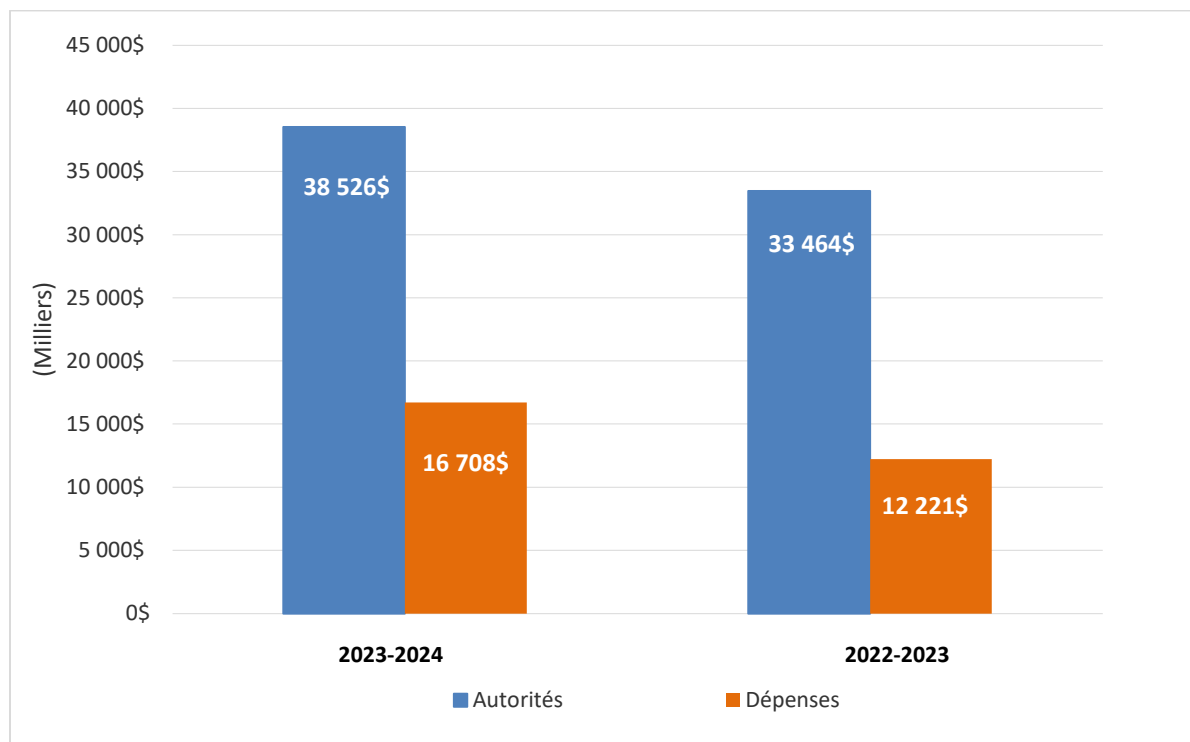
L'autorité du Parlement est requise avant que l'argent puisse être dépensé par le gouvernement. Les approbations sont données sous la forme de limites approuvées annuellement par le biais de lois de crédits ou par la législation sous la forme d'un pouvoir de dépense statutaire à des fins déterminées.

POLAIRE utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et des résultats à ce jour

Le graphique suivant présente la comparaison des autorisations budgétaires nettes totales et des dépenses budgétaires pour le deuxième trimestre de l'année courante et de l'année précédente, pour les autorisations opérationnelles et statutaires combinées de POLAIRE.

Tableau 1 : Comparaison des autorisations budgétaires et des dépenses pour le deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2022.



Changements importants aux autorisations

Tel que reflété à [l'état des autorisations](#) (Annexe 1), pour la période se terminant le 30 septembre 2023, le total des autorisations budgétaires disponibles pour utilisation a augmenté de 5.06 millions de dollars (15.1%) pour l'exercice en cours par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement due au financement supplémentaire de 4.9 millions de dollars annoncé dans le budget 2022 concernant le transfert de l'administration de la Station de recherche du Haut-Arctique canadien et d'autres biens immobiliers fédéraux connexes du ministre des Affaires du Nord à Savoir polaire Canada.

Changements importants au niveau des dépenses actuelles

Tel que reflète aux [dépenses budgétaires ministérielles par article courant](#) (Annexe 2), à la fin du deuxième trimestre de 2023-2024, POLAIRE a dépensé 16.71 millions de dollars, comparé à 12.22 millions de dollars rapporté dans ce même trimestre en 2022-2023. L'augmentation de 4.49 millions de dollars (36.7 %) est principalement due au calendrier des approbations et des paiements.

Risques et incertitudes

POLAIRE opère dans un environnement complexe et dynamique où divers risques pourraient avoir un impact sur sa capacité à mener efficacement ses activités en science et en connaissance polaire. Ces risques couvrent différents domaines, notamment les risques opérationnels et ceux liés aux relations et à la réputation. Dans ce contexte, POLAIRE a mis en œuvre des approches et des stratégies innovatrices pour atténuer ces risques et garantir la réussite de ses initiatives et de ses activités.

Risques opérationnels - POLAIRE fait face à plusieurs risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité à mener efficacement ses activités. Ces risques opérationnels comprennent la disponibilité des logements, le recrutement du personnel qualifié dans les communautés éloignées, les difficultés liées à l'approvisionnement et l'éloignement géographique.

POLAIRE a atténué ces risques opérationnels en explorant d'autres options de logement, en mettant en œuvre des stratégies de rétention du personnel, en favorisant les partenariats ainsi qu'en cherchant un financement de base supplémentaire afin de soutenir les réalités opérationnelles liées aux opérations dans l'Arctique.

Relations et risques pour la réputation - Une grande partie des opérations et des activités prévues par POLAIRE dépendent sur la collaboration et les partenariats avec d'autres organisations fédérales, des organisations et communautés nordiques et autochtones, ainsi qu'avec le monde académique. POLAIRE pourrait être incapable de réaliser ses activités prévues avec ces partenaires en raison de problèmes de capacité interne ou sa dépendance face aux contributions des autres organisations. En outre, après avoir pris en charge la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique, POLAIRE pourrait être incapable de rendre la station de recherche entièrement opérationnelle sans un financement adéquat à long terme. D'importants partenaires et parties prenantes, en particulier les organisations et communautés autochtones, peuvent percevoir les délais comme des engagements non tenus.

POLAIRE a atténué ces risques liés aux relations et à la réputation en:

- impliquant et en soutenant la participation de la communauté dès le début et à chaque étape des projets ;
- assurant des initiatives d'engagement nordique ;
- utilisant des protocoles d'ententes pour communiquer les engagements avec les partenaires autochtones et en prenant des mesures significatives pour mettre en œuvre ces engagements ;
- développant une stratégie immobilière pluriannuelle ; en définissant et en recherchant un financement de base à long terme pour permettre à l'infrastructure de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique d'être complètement opérationnelle ; et
- relevant les défis de la capacité interne par un recrutement opportun, y compris la mise en œuvre continue de son plan d'embauche des Inuits pour attirer, développer et retenir le personnel.

Savoir polaire Canada

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Pour le deuxième trimestre de 2023-2024, Il n'y a pas eu de changement significatif lié aux opérations, au personnel et aux programmes.

Approbation des cadres supérieurs

La version originale a été approuvée et signée par

- Suzanne Kerr, CPA, CGA
p.i /Présidente et Directrice générale
Ottawa, Canada
29 novembre 2023
- Suzanne Kerr, CPA, CGA
Directrice générale, Services corporatifs
& Dirigeante principale des finances
Ottawa, Canada
29 novembre 2023

État des autorisations (non vérifié)

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Crédit total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 Septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédit total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	35 943	10 060	15 817	30 985	6 716	11 347
Autorisations législatives budgétaires	2 583	445	891	2 479	436	874
Autorisations budgétaires totales	38 526	10 505	16 708	33 464	7 152	12 221

*N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépensée Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépensée Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	13 828	2 987	5 940	13 396	2 640	5 066
Transports et communications	2 430	974	1 309	2 397	588	994
Information	356	16	16	114	10	10
Services professionnels et spéciaux	2 742	1 284	1 606	3 766	222	460
Location	2 411	317	651	1 717	210	436
Services de réparations et d'entretien	4 558	620	1 156	2 169	713	1 113
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 796	624	660	1 255	336	583
Acquisition de matériel et d'outillage	1 576	587	610	799	87	174
Paievements de transfer	7 796	3 088	4 749	7 796	2 339	3 379
Autres subventions et paiements	33	8	11	55	7	6
Dépenses budgétaires nettes totales	38 526	10 505	16 708	33 464	7 152	12 221